

Lurelu

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



Les bibliothèques scolaires à vau-l'eau

Linda Clermont et Sophie Marsolais

Volume 24, numéro 2, automne 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11731ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

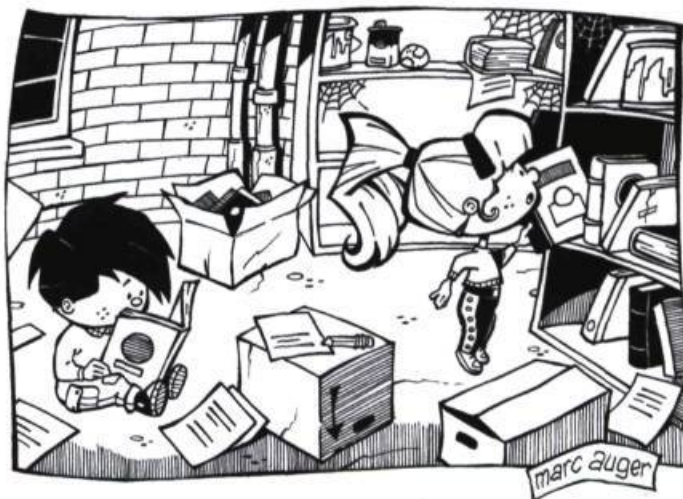
Citer cet article

Clermont, L. & Marsolais, S. (2001). Les bibliothèques scolaires à vau-l'eau. *Lurelu*, 24(2), 5–9.

Les bibliothèques scolaires à vau-l'eau

Linda Clermont

Sophie Marsolais



5

Bibliothèques scolaires en péril

«Vide juridique, manque de coordination, sous-financement, dépérissement et vieillissement des collections, anarchie dans l'organisation et la gestion des ressources humaines¹», voilà autant d'éléments qui, selon la CEQ, caractérisaient les bibliothèques scolaires au Québec en 1989. Plus d'une décennie après, alors que la plus importante commission scolaire au Québec en est réduite à demander aux Montréalais de vider leurs placards pour regarnir les rayons de bibliothèque de ses écoles², force est de constater que le bilan dressé à l'époque est malheureusement encore valable aujourd'hui.

Plus indispensables que jamais

Pourtant, les bibliothèques scolaires sont plus indispensables que jamais. L'Unesco l'a d'ailleurs reconnu en définissant la bibliothèque scolaire comme une «composante à long terme d'alphabétisation, d'éducation, d'information et de développement économique, social et culturel³». Dans les pays bénéficiant d'un réseau de bibliothèques scolaires bien développé, la corrélation entre la présence d'un service de bibliothèque efficace et la réussite des élèves a été établie sans équivoque par la recherche. Règle générale, les résultats démontrent que la coopération entre le personnel de bibliothèque et les enseignants dans l'élaboration d'activités pédagogiques d'animation de la lecture et de la recherche constitue un avantage indiscutable dans la formation de l'élève. «La bibliothèque, et le personnel qui l'anime et la gère, de par son organisation et ses ressources, contribue donc, de concert avec le personnel enseignant, non seulement au développement et à la stimulation du goût de lire, mais encore au développement de stratégies efficaces de recherche et d'exploitation de l'information et à la formation d'élèves aptes à franchir avec succès le cap du millénaire⁴.»

Au Québec, la réforme scolaire et la pédagogie qu'elle préconise (approche par compétences) réaffirme le rôle de la bibliothèque de l'école comme plaque tournante du support à l'apprentissage. Centre de lecture et d'information pour l'élève, elle favorise le développement de compétences qui sont au cœur même de la réforme. Sa contribution à la formation de l'élève est également reconnue explicitement dans la Politique de la lecture et du livre, où l'on déclare que «la bibliothèque est un lieu essentiel au sein de l'école pour assurer la qualité des services éducatifs. Chaque école doit disposer d'une bibliothèque scolaire dont les ressources viennent compléter et soutenir les objectifs pédagogiques⁵. L'im-

portance de la bibliothèque scolaire est donc connue et reconnue par ses partenaires des milieux éducatif et culturel. Comment, dans ces conditions, expliquer, sinon justifier, l'état déplorable de notre réseau?

Un peu d'histoire

Les Québécois ont une longue tradition de méfiance face à la lecture et à la culture. Les bibliothèques scolaires, comme les bibliothèques publiques, sont toujours placées devant les conséquences de ce lourd passé. Cela se traduit notamment par un vide juridique aux effets désastreux : aucune reconnaissance légale du rôle de la bibliothèque dans la formation fondamentale de l'élève, aucune norme quant au financement, à l'organisation et au personnel, absolument aucune obligation faite aux commissions scolaires. Néanmoins, les bibliothèques font partie intégrante du paysage scolaire québécois depuis longtemps. Jocelyne Dion a bien résumé leur développement : «L'histoire des bibliothèques scolaires au Québec est jalonnée de soubresauts, de prises de conscience suivies d'actions ponctuelles, souvent mises au rancart, faute de politiques claires du ministère de l'Éducation et, il faut bien le dire, d'un manque de conviction, sinon de vision, des gestionnaires des commissions scolaires⁶...» De plus, soulignait Gilles Bouchard, «la décentralisation des responsabilités pédagogiques et administratives de plus en plus accentuées vers l'école, la crise financière de nos gouvernements, plus évidente que jamais et qui engendre de douloureuses coupures dans le réseau de l'Éducation, l'implantation coûteuse des technologies nouvelles qui ponctionnent les dernières marges de manœuvre, bouleversent plus que jamais l'ordre des priorités⁷.»

Une situation désespérée?

Résultat : un grand nombre de nos bibliothèques scolaires, souvent confiées à des bénévoles bien intentionnés mais peu qualifiés (et ce tant au chapitre du fonctionnement que des acquisitions), sont dans un état lamentable. Toutes les écoles bénéficient, en principe, d'un budget d'acquisition qui devrait être consacré exclusivement à l'achat de livres pour la bibliothèque. Quand cet argent est véritablement utilisé à cette fin (ce qui n'est pas toujours le cas), le manque de ressources professionnelles pour voir à la mise en place de collections se solde trop souvent par l'achat de plusieurs exemplaires des titres les plus populaires, ou encore au choix de documents inadéquats qui s'accumulent sur les rayons, jamais utilisés, jamais empruntés... Pire encore, dans certaines



écoles, les livres achetés récemment (par une directrice débordée ou un enseignant dépassé par la quantité de livres offerts) crouissent dans des cartons, faute de personnel pour les traiter. On prend conscience, mais un peu tard, que les livres ne peuvent passer par magie des étagères de la librairie aux rayons de la bibliothèque. Concrètement, il y a encore aujourd'hui d'énormes disparités entre les commissions scolaires pour ce qui est des ressources humaines, matérielles et financières. Certaines commissions scolaires n'ont qu'un seul bibliothécaire, obligé de faire la navette entre plusieurs écoles. Ailleurs, le bibliothécaire a été remplacé par un technicien en documentation qui en est réduit, lui aussi, à galoper chaque semaine d'une école à l'autre. Dans quarante pour cent des écoles primaires, c'est un parent bénévole qui s'est vu confier la gestion de la bibliothèque, et quatre-vingts pour cent des écoles primaires comptent sur ces bénévoles pour assurer le fonctionnement régulier de la bibliothèque. La situation s'améliore quelque peu au secondaire, où on retrouve dans soixante-seize pour cent des écoles un bibliothécaire ou un technicien en documentation comme responsable de la bibliothèque. Quelques chiffres, tirés d'une enquête récente⁸, sont très révélateurs : il y a au primaire un bibliothécaire pour 25 429 élèves, et un technicien en documentation pour 5469 élèves. Au secondaire, le rapport passe à un bibliothécaire pour 6486 élèves et à un technicien en documentation pour 1208 élèves. Seize commissions scolaires (sur soixante-deux francophones) et 85 institutions privées (sur 211 francophones) n'ont absolument aucun personnel dans les bibliothèques de leurs écoles primaires.

Marie-Andrée Lamontagne, dans *Le Devoir* du 21 avril dernier, sous le titre «Quelle place pour le livre?», parlait de «...la non-reconduction des sommes que le ministère de la Culture et des Communications avait allouées, entre 1998 et 2000, à l'achat de livres dans les bibliothèques scolaires, découlant de la politique gouvernementale de la lecture et du livre. Il s'agissait d'une mesure spéciale, dès l'origine limitée dans le temps. Chaque année, au cours de ces trois dernières années, ce sont ainsi 3,4 millions que le ministère de la Culture a versés à celui de l'Éducation, lequel donne déjà 3,1 millions de dollars annuellement pour l'achat de livres, manuels et autres ouvrages. Si cette dernière somme est maintenue, le budget spécial de la Culture n'est pas reconduit».

Concrètement, cela signifie, à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, un budget qui passera de six à trois dollars par élève. Dans certaines écoles, cette somme doit inclure les coûts de catalogage (puisque, depuis la fusion

des commissions scolaires, nous n'avons plus de centre de traitement), coûts qui tournent autour de deux dollars par livre. Cela doit couvrir aussi, parfois, le matériel de préparation et réparation des livres. Bref, il ne reste pratiquement rien pour les nouveaux livres...

Commission scolaire cherche bonnes idées

Voilà pour le portrait global. Pendant ce temps, à la Commission scolaire de Montréal (la plus importante au Québec, faut-il le rappeler), des centaines d'écoles primaires n'ont même pas de local de bibliothèque. Les livres, répartis dans les classes au petit bonheur la chance, ne font évidemment l'objet d'aucun contrôle, et on ignore le plus souvent ce qui est disponible dans la classe du voisin. L'achat de livres, de même que la condition du local qui leur est (parfois) réservé, dépend presque entièrement de la volonté de chaque direction d'école⁹. La solution préconisée par les grands penseurs de cette commission scolaire pour «revaloriser le livre auprès des jeunes et faire découvrir aux élèves le plaisir de lire¹⁰»? Une collecte de livres usagés auprès de la population, collecte qui, selon Robert Cadotte, commissaire et président de la commission pédagogique de la CSDM, serait non pas un pathétique aveu de l'indifférence de la CSDM face au sort réservé à ses bibliothèques et, par ricochet, aux milliers d'enfants lecteurs sous sa responsabilité (contrairement à ce que le commissaire affirme, les enfants lisent, et ils lisent fiévreusement), mais une «occasion de transmettre la passion de la lecture¹¹». Que croit-il donc que font les bibliothécaires œuvrant dans les écoles primaires si ce n'est précisément, passionnément cela? Comble de l'ironie, la CSDM a embauché une bibliothécaire et monopolisé une équipe pour traiter les livres offerts par quelques âmes charitables, certes, mais qui doivent maintenant pousser leur réflexion plus loin et exiger de leur commission scolaire un engagement clair et responsable dans le dossier des bibliothèques.

Plaidoyer pour l'avenir

Il est maintenant crucial de convaincre gestionnaires et politiciens de la pertinence et de la nécessité d'investir dans le redressement et la modernisation de notre réseau de bibliothèques scolaires. Il faut lui garantir les moyens de remplir pleinement sa mission de formation auprès des élèves. En ce moment, plusieurs facteurs concourent à cette reprise en main de nos bibliothèques : la réforme des programmes d'études, un régime pédagogique faisant une place aux services documentaires, une Politique de la lecture et du livre vrai-



Prémonition d'artiste? Sur la couverture de la *Politique de la lecture et du livre*, 1998 (p. 6), on représentait élèves, enseignants et bibliothécaires flottant précairement sur des livres ou des sacs d'école... À quoi ressemblerait le tableau en 2001?

ment mise en vigueur... Les taux alarmants de décrochage et d'analphabétisme des jeunes Québécois ne justifient-ils pas que l'on se préoccupe du sort de nos bibliothèques scolaires? Nos élèves ne doivent pas être les infopauvres de demain. Le MEQ doit dès maintenant affirmer sa volonté de garder vivant un service pédagogique qui touche tous les élèves et éducateurs de son réseau et, pour ce faire, les subventions ponctuelles destinées à l'achat de livres ne suffiront pas : les bibliothécaires doivent reprendre le chemin de l'école. C'est là notre place.

Linda Clermont, bibliothécaire
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Les bibliothèques scolaires : problèmes et recommandations

«Je me suis juré de ne pas m'emporter publiquement au sujet de l'état lamentable des bibliothèques scolaires, mais il devient difficile de s'abstenir. Leur mission est en péril. Trop de postes de professionnels, bibliothécaires et techniciens en documentation, sont abolis et les conditions de travail de ceux qui restent sont terribles, ce qui les démoralise. Quel gâchis!» lance le président de l'Association du personnel des services documentaires scolaires (APSDS), Yvon Joubert, lui-même bibliothécaire professionnel au service de l'école secondaire Polybel, à Belœil. Sa collègue Marie Poulin-Asselin, bibliothécaire, technicienne à l'école primaire Enfant-Soleil, à Saint-Laurent, partage son sentiment d'indignation et de colère. «J'ai la chance de travailler dans une excellente bibliothèque pourvue de dix mille volumes, très fréquentée par les élèves et fort bien entretenue, une situation malheureusement devenue exceptionnelle. Tout cela pourrait cependant changer prochainement car ma commission scolaire a commencé à réduire les heures de travail du personnel de ses bibliothèques et envisage un réaménagement budgétaire qui toucherait grandement la qualité du travail que nous serons en mesure d'offrir.»

Passionnés par leur métier, ces professionnels, que nous avons interviewés séparément, parlent avec ferveur de leur indispensable rôle au sein du système scolaire, tant pour les élèves que les enseignants. Ils ne cherchent pas à obtenir un statut de vedette, mais refusent de jouer les figurants. Tous deux reprochent au ministère de l'Éducation de ne pas mettre en place des politiques obligeant la direction des commissions scolaires et celle de leurs écoles à faire de la bibliothèque une priorité, en lui accordant des budgets décents et en embauchant du personnel qualifié.

Les conséquences directes des compressions budgétaires

Des histoires d'horreur sur les bibliothèques scolaires, Yvon Joubert et Marie Poulin-Asselin peuvent en raconter des dizaines. Le premier relate, entre autres, comment il a dû lutter pour que sa propre bibliothèque ne devienne pas le «local fourre-tout» dans lequel sont envoyés les élèves punis ou malades lorsqu'ils ne peuvent assister à leurs cours. Il affirme qu'il est également fréquent que le maintien des bibliothèques d'écoles primaires soit confié à des bénévoles qui, bien que souvent plein de ressources, n'ont pas la formation nécessaire pour animer la lecture ou développer des collections. «Personne ne met en doute qu'il faille embaucher des professionnels pour pourvoir les postes de directeurs d'école ou d'enseignants? Pourquoi n'en est-il pas de même pour les bibliothécaires? C'est complètement aberrant!» commente-t-il, alarmé. La seconde se souvient d'emprunts massifs de livres choisis à la hâte par plusieurs écoles, à la demande de la commission scolaire, à la bibliothèque publique locale. Beaucoup ne sont jamais sortis de leur boîte car ces prêts ne répondaient pas aux besoins des classes.

Deux consœurs de travail de Marie Poulin-Asselin, techniciennes en documentation au primaire, nous ont également révélé certains aspects troublants de leur quotidien de plus en plus difficile. L'une d'elles mentionne avoir vu l'espace de sa bibliothèque réduit de moitié l'année dernière pour y installer des ordinateurs. L'espace est devenu si petit que les élèves doivent maintenant s'asseoir par terre pour lire, faute de chaises et de tables. À quelques locaux de là, pourtant, deux salles d'informatique au matériel désuet ne sont jamais visitées par les enfants... L'autre rapporte que, depuis les récentes compressions budgétaires, elle ne rencontre plus les élèves qu'une fois toutes les deux ou trois semaines. Elle ajoute que les parents des enfants fréquentant l'une des trois écoles où elle travaille sont forcés d'organiser des collectes de fonds pour financer le fonctionnement de la bibliothèque.

En faire toujours plus, en moins de temps

Les témoignages les plus alarmants livrés par M. Joubert et M^{me} Poulin-Asselin sont ceux qui présentent les conditions de travail générales de la majorité des membres de leur association, qui se détériorent d'année en année. Yvon Joubert rappelle que «selon une enquête commandée par le ministère⁸, 209 bibliothécaires œuvraient dans l'ensemble du ré-

seau public francophone en 1989. Aujourd'hui, ils ne sont plus que quatre-vingt-deux, au public et au privé. Lorsque je prendrai ma retraite, dans deux ans, mon propre poste sera d'ailleurs aboli». Le travail des professionnels actuellement embauchés ressemble à une course contre la montre, leur semaine étant fréquemment divisée en tranches de cinq ou six heures à passer dans plusieurs écoles.

«Qu'est-il possible de faire en si peu de temps?» se demande Marie Poulin-Asselin, directement visée par la situation, sa commission scolaire s'appêtant à distribuer à toutes ses écoles primaires «le maigre pécule que représente la masse salariale de 8,35 postes de techniciennes en documentation. Celles-ci devront en quelque sorte acheter leur technicienne en début d'année». Cela équivaut à une présence de cinq heures par semaine dans son propre établissement, pour une clientèle de plus de sept cents élèves et quarante adultes.

Dans une lettre envoyée en mai dernier au sous-ministre de l'Éducation, Guy Bisailon, M^{me} Poulin-Asselin énumère les tâches qu'elle et ses collègues devront tenter d'accomplir en à peine cinq heures par semaine dans une école. «Devrons-nous opter pour rencontrer les groupes d'élèves et les guider vers la documentation nécessaire aux projets élaborés en classe, comme l'exige le Programme de formation de l'école québécoise, ou animer la lecture et le livre pour permettre à l'élève de se familiariser avec les nombreuses œuvres de littérature jeunesse, faire des liens et connaître ses préférences? Serait-il préférable d'aider les enseignants à faire connaître notre héritage francophone aux enfants de cultures diverses qui fréquentent nos écoles ou de répondre aux multiples demandes des professeurs qui pratiquent la pédagogie par projets? Devrait-on plutôt se concentrer sur la gestion de la collection : planification des achats, traitement des documents, élagage, inventaire, entretien...?» N'arrivant évidemment jamais à tout faire, le personnel des bibliothèques scolaires qui a déjà de tels horaires souffre d'épuisement professionnel, et plusieurs quittent carrément leur emploi.

Que faire pour améliorer la situation?

L'APSDS recommande que les commissions scolaires du Québec, de concert avec la direction de chacune de leurs écoles, fassent de la bibliothèque une priorité pédagogique, en octroyant un budget suffisant (et non un dépannage d'urgence ponctuel) pour l'embauche de professionnels qualifiés qui sauront faire vivre pleinement et concrètement la mission de la bibliothèque scolaire. Cela signifie notamment permettre l'accès à Internet et à une collection d'ouvrages

bien structurée et informatisée, organiser des activités d'animation de la lecture, faire de la recherche documentaire et gérer le prêt des volumes aux élèves et aux enseignants. Il s'agit en fait de répondre à des besoins de base qui sont de plus en plus pressants depuis la mise sur pied de la Politique de la lecture et du livre et de la réforme des programmes d'études, qui préconise la pédagogie par projets. Encadrés par leur enseignant, les élèves fixent en effet eux-mêmes certains de leurs objectifs d'apprentissage et doivent avoir accès aux livres et documents audiovisuels traitant des sujets qui les intéressent. L'aide du personnel en service documentaire est évidemment requise dans tous les cas.

De concert avec ses collègues techniciennes en documentation et son syndicat, Marie Poulin-Asselin a monté un dossier bien documenté pour tenter d'empêcher les compressions budgétaires prévues par sa commission scolaire. Il a été présenté au ministre de l'Éducation, François Legault, en juin dernier. Jusqu'à maintenant, le succès de cette démarche a été mitigé. «On sentait le ministre un peu mal à l'aise. Il semble éviter de vouloir s'engager dans les dossiers qu'il juge relever des commissions scolaires. À passer ainsi la balle de main en main, rien ne change!»

Pour empêcher la mise au rancart des bibliothèques et la mise à pied des bibliothécaires, M. Joubert réitère qu'il est primordial que le ministère de l'Éducation donne l'exemple en encadrant le fonctionnement et le financement des bibliothèques dans des règles précises que seront obligées de suivre les commissions scolaires et les directions d'école. Sinon, il craint que plusieurs ne le fassent jamais, faute de comprendre l'importance capitale de ce service. «Certains directeurs et directrices sont persuadés que les bibliothèques sont devenues superflues depuis l'arrivée des nouvelles technologies de l'information. Inutile de vous dire qu'Internet ne remplacera jamais un livre pour s'initier à la lecture, se renseigner et favoriser la réussite scolaire.» Si rien ne se fait pour enrayer la catastrophe, le président de l'APSDS prédit aux bibliothèques scolaires un avenir pauvre et moribond qu'aucun enfant et aucun enseignant ne voudraient connaître.

Sophie Marsolais



Notes

Note générale : nous vous recommandons une visite au très riche site de l'Association du personnel des services documentaires scolaires, www.rtsq.qc.ca/apds/index.htm. Certaines des notes qui suivent renvoient à des pages précises de ce site.

1. «Le béluga de l'éducation», *Nouvelles CEQ*, avril-mai 1989.
2. Daniel Sernine, «La lecture : un cadeau s.v.p.», *Lurelu*, vol. 24, n° 1, printemps-été 2001, p. 4.
3. Unesco, *Manifeste de la bibliothèque scolaire*, 2000.
4. APSDS, «Lettre au ministre de l'Éducation», 1999, texte complet à l'adresse suivante : <http://rtsq.grics.qc.ca/apsds/ECRITS/PUBLIC/Dossier.html>.
5. Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1998.
6. *Le temps de lire, un art de vivre, Politique de la lecture et du livre*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1998, p. 20.
7. Jocelyne Dion, «Une référence pour nos CDI! Qu'en est-il aujourd'hui?», *InterCDI*, n° 166, sept.-oct. 2000.
8. APSDS, «Enquête sur le personnel des bibliothèques scolaires», 2001, <http://rtsq.grics.qc.ca/apsds/ECRITS/PUBLIC/Enquete/presenta.html>.
9. Gilles Bouchard, «La bibliothèque de l'école», <http://rtsq.grics.qc.ca/apsds/ARCHIVES/index1.html>.
10. Caroline Montpetit, «Bibliothèques scolaires : bouts de chandelles», *Le Devoir*, 10 mars 2001.
11. Anne le Mouëllic, «Vous avez aimé un bouquin? Donnez-le!», *La Presse*, 3 février 2001.

Jeunesse-pop : 30 ans et de l'imagination à revendre

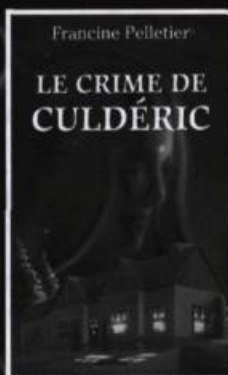


Laurent McAllister
**Le messager
des orages**

Le messager des orages

Laurent McAllister
Fantastique épique
8,95 \$

D'aventure en aventure à
travers les antiques îles du
Zodiaque...



Francine Pelletier

LE CRIME DE CULDÉRIC

Le crime de Culdéric

Francine Pelletier
Fantastique
8,95 \$

Culdéric ne fait plus d'apparitions; de la part
d'un fantôme, c'est inquiétant...



Jean-Louis Trudel

Les transfigurés du Centaure

Les nuages de Phoenix

Michèle Laframboise
Science-fiction
9,95\$

Dans le ciel vert de Phoenix, les nuages
dansent; s'il n'y avait que ça...



Michèle Laframboise

Les nuages de Phoenix

Les transfigurés du Centaure

Jean-Louis Trudel
Science-fiction
9,95\$

Quand les créatures de l'Empereur
se retournent contre lui...

En vente chez votre libraire
www.mediaspaul.qc.ca


MÉDIASPAUL